

L'ÉCHO DES COLONNES

Octobre 2004

N°20

Editorial

Non ! Nous ne pouvons garantir chaque année des événements exceptionnels tels que sortie d'un livre ou réapparition « miraculeuse » d'une fresque, et nous craignons de ne pouvoir réaliser le projet, un moment évoqué, d'une ascension en « globe aérostatique » pour commémorer l'exploit de Gay-Lussac !

Mais l'année qui débute sera quand même bien remplie, avec visites et conférences, bien sûr.

Grâce à la compétence de deux anciens élèves, Tanguy Auffret et Pierre Le Laouénan, nous devrions disposer bientôt d'un site internet.

Après l'exposition « *Volt(a), de l'étincelle à la pile* » à l'Espace des Sciences et les quatre conférences-démonstrations au bahut, il y aura une suite : trois nouvelles interventions sont prévues.

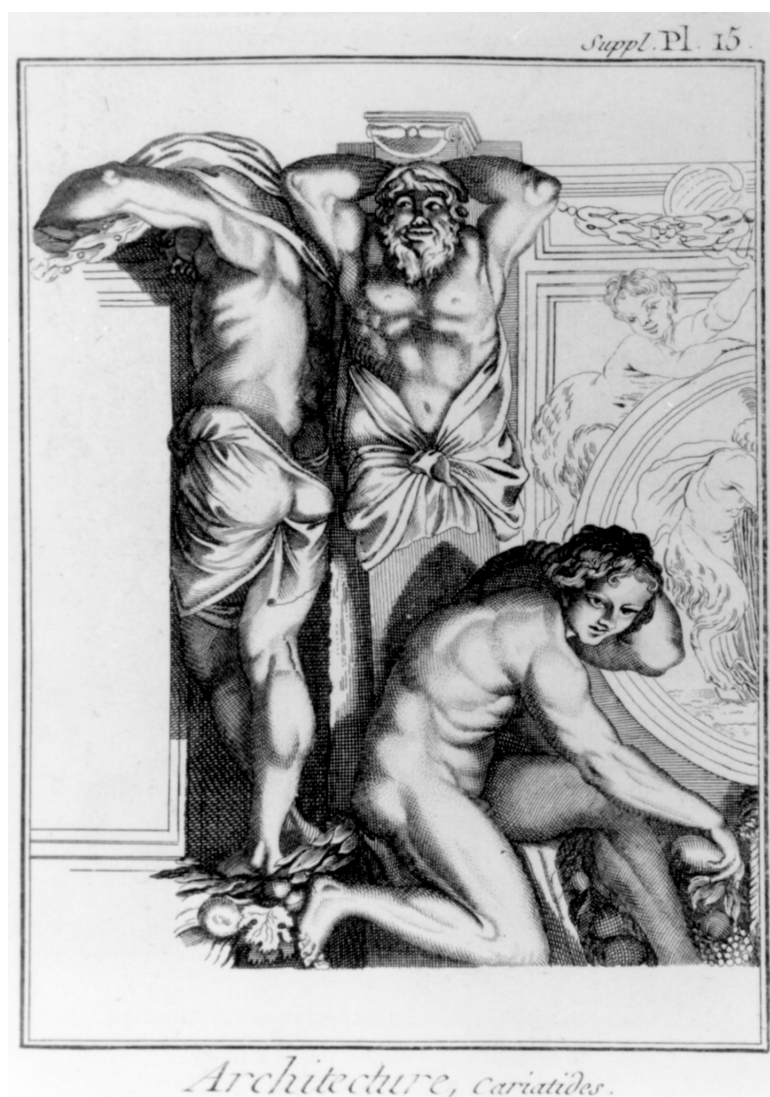
De plus, l'Espace des Sciences édite le fascicule « *Une petite histoire de l'électricité de l'antiquité à Volta* » de B. Wolff. Nous en sommes reconnaissants et très heureux de ces excellentes relations.

Nous aimerions beaucoup pouvoir augmenter le tirage de l'*Echo*, mais en attendant peut-être pourriez-vous le faire mieux connaître autour de vous.

A bientôt.

Jean-Noël Cloarec

Ne me fermez pas ! Le blount s'en chargera



Supplément à la seconde édition de l'Encyclopédie (bibliothèque du lycée)

Association pour la MÉmoire du LYcée et COLLège de Rennes

Cité scolaire Emile Zola avenue Janvier BP 90607

35 006 RENNES Cédex

Du matériel scientifique en provenance du lycée Anne de Bretagne -ancien *Lycée de jeunes filles de Rennes*- vient de rejoindre les collections de matériel ancien conservées à Zola.

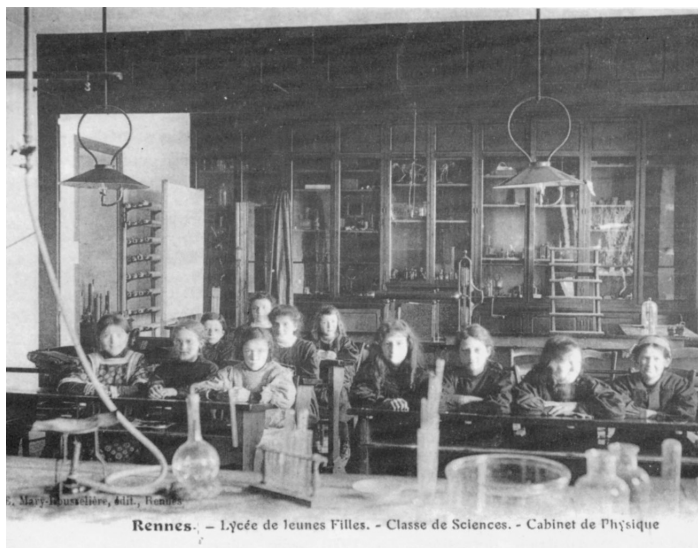
C'est l'occasion pour nous

- d'évoquer la longue marche des filles, à Rennes, pour l'accès à l'enseignement secondaire public et plus encore à l'enseignement scientifique
- de rappeler, aussi, le rôle militant qu'y ont joué certains professeurs du *Lycée de Rennes*.¹

Souvenons-nous ...

Le Consulat et l'Empire ne concevaient l'instruction publique qu'au masculin.

Il faut attendre la monarchie de Juillet pour qu'en 1836, soit votée une loi concernant l'enseignement primaire féminin ; au cours du débat préliminaire Monsieur BERNARD, député de Rennes, se livra à un vibrant plaidoyer pour l'accès des filles à l'instruction primaire **et** secondaire. Au lecteur d'apprécier les limites du discours de cet homme de progrès :



« (...) Cet oubli [de l'éducation des femmes] témoigne d'un dédain, d'une insouciance qui peuvent se concevoir chez les nations musulmanes façonnées à l'idée de l'esclavage des femmes, mais qui deviendraient coupables de la part d'un peuple chrétien et libre. C'est le christianisme qui a institué la liberté des femmes, et pour que cette liberté réponde à son origine religieuse, il faut qu'elle soit éclairée. La servitude et l'ignorance marchent ensemble ; mais la liberté pour porter ses fruits exige l'instruction (...) »

A Dieu ne plaise qu'il faille l'initier aux sciences transcendantes qui dessécheraient son esprit, et qui resteront dans le domaine exclusif de l'homme ; mais du moins qu'elle reçoive une instruction raisonnée et solide, une instruction fondée sur les bases de la religion et de la morale, une instruction qui lui fasse comprendre sa mission, qui lui apprenne qu'en passant de la maison paternelle à la maison conjugale elle marche à une association avec des droits et des devoirs, droits et devoirs sérieux qui engagent sa responsabilité envers son époux, envers la famille, envers la société (...) »

Jusqu'en 1880, à Rennes, seules les congrégations dispensaient à quelques jeunes filles, un enseignement au-delà du primaire ; c'était le cas du Vieux Cours et de l'Immaculée Conception.

Le 31 mars 1880, devant le vote définitif de la loi² portant sur la création d'établissements publics d'enseignement secondaire pour les jeunes filles, un groupe de cinq professeurs du Lycée de Rennes, menés par Lucien Levy, prend l'initiative d'ouvrir des cours pour les jeunes filles dans le Palais Universitaire tout proche. Quinze élèves s'inscrivent aussitôt qui suivront ces cours du 19 avril au 20 juillet.

Malgré ses réticences (sexe des professeurs³, contenu des programmes -calqués sur ceux des garçons là où l'on eût préféré un enseignement plus domestique- et, surtout, concurrence faite aux congrégations ...) la municipalité donne son accord le 30 juin pour l'organisation de cours secondaires féminins publics dès la rentrée d'octobre 1880.

La part belle faite aux sciences et à l'histoire donne à cet enseignement -dispensé au départ à titre gratuit- une tournure moderne ; les mathématiques sont enseignées par Mr LÉVY (qui est aussi secrétaire-trésorier du groupe), la physique et la chimie par Mr BOURNIQUE, l'histoire et la littérature anciennes par Mr JOUENNE, l'histoire du moyen âge et des temps modernes (de fait le moyen âge) par Mr GAUTIER, la langue et la littérature françaises par Mr ROBERT. Tous sont professeurs au Lycée.

Donnés tout d'abord au Palais Universitaire, puis au 9, rue du Pré Botté (1884), les cours seront ensuite assurés au 21, rue du Mail Donge de 1888 à 1905, date à laquelle la nouvelle directrice, Mademoiselle ORY, décide de squatter les bâtiments du pensionnat du Thabor dont venaient d'être expulsés les *Frères de l'instruction chrétienne de Ploërmel* et ce, en dépit de l'hostilité déclarée de la municipalité Pinault.

En 1906 le statut de lycée est reconnu à l'établissement. En 1926, 90 ans après l'intervention du député Bernard, on y construit même un *Pavillon des Sciences* d'où proviennent les instruments récemment transférés à Zola.

A. Thépot

¹ Ces quelques notes doivent **tout** à l'excellent ouvrage de Louis-Michel NOURRY *Le Lycée de jeunes filles de Rennes*, CRDP Rennes, 1987

² Adopté au printemps par les députés, le texte ne sera définitif qu'après le vote du Sénat le 20 décembre 1880

³ Craintes faisant écho à celles qu'exprimait en 1868, déjà, l'évêque de Nîmes : «donner trois mille professeurs de nos lycées pour répétiteurs ou plutôt pour maîtres à toutes les jeunes filles de 14 à 18 ans (...). Ne suffit-il pas d'énoncer cette idée telle quelle pour faire courir dans les veines

L'Echo des colonnes n° 19 éclaire utilement, sous la plume d'Agnès Thépot l'approbation a priori paradoxale qu'accorde la Compagnie de Jésus au théâtre dans l'enceinte même des établissements scolaires qu'elle dirige, dont le Collège de Rennes. Il s'agit, rappelons le, de soustraire les élèves à la tentation, plus dangereuse encore, d'autres divertissements, duels, jeux d'argent et autres beuveries ...
Lucien Decombe, historien local et homme d'esprit (voir encadré), fournit dans son ouvrage *Le Théâtre à Rennes*, imprimé en 1899, des compléments intéressants, me semble-t-il, à ce dossier historico-littéraire¹.

W.T

Ah ! ce théâtre !

Depuis 1735 la Faculté de Droit de l'Université de Nantes a été transférée à Rennes.

Un « droit » ancien accorde aux étudiants de cette Faculté « la liberté d'entrer gratuitement, au nombre de treize, à tous les spectacles ». Ce dernier terme inclut non seulement « la Comédie », mais encore **tous** les spectacles susceptibles d'animer la vie rennaise, quels qu'ils soient (concerts, montreurs de marionnettes, combats d'animaux etc.). Une très officielle Association étudiante veille jalousement au maintien de ce privilège culturel.

Or en 1756, et plus précisément le 18 août, doit avoir lieu au Collège la Distribution des Prix, assortie d'une Comédie à laquelle les Etudiants en droit veulent assister, gratuitement, selon l'usage établi. Les Bons Pères l'entendent différemment, sans que nous sachions cependant le pourquoi conjoncturel du différend entre l'Eglise et la Basoche. Toujours est-il que l'Association étudiante dépose, à la date du 17 août, une requête circonstanciée adressée à « Monsieur le Sénéchal de Rennes, ou dans son absence à Monsieur l'Alloué ou à Monsieur le Lieutenant civil et criminel du siège Présidial de Rennes, Juge conservateur des privilèges de la faculté des Droits de Rennes, ou autre Juge magistrat en absence ». Elle réclame « d'entrer et assister gratuitement² au Spectacle » donné (!!!) au Collège le lendemain. Le Juge conservateur entérine la requête « attendu la célérité du fait », le jour même...

Le texte de cette requête ne laisse pas d'être habile et on l'eût cru volontiers inspiré par la rhétorique enseignée par les Jésuites eux-mêmes et dont on sait l'efficacité. Les Etudiants y rappellent, non sans malice, que les spectacles du Collège ont été longtemps gratuits, mais que « la dépense d'une assez belle décoration peinte par Lherminais de Vannes a servi de prétexte² pour mettre un nouvel impôt sur la curiosité du public » transformant « un exercice propre à former la Jeunesse à la déclamation » en une « affaire d'intérêt et d'un très grand rapport » alors même que les frais afférents à cette décoration sont largement amortis, « la toile eût-elle même coûté trente mille francs ». Ils expliquent en outre que le Prévôt de l'Association, député auprès du Préfet des Jésuites pour une démarche préalable, s'est vu sommer par ce dernier de produire un document justifiant par écrit² « Arrêts et Lettres Patentes confirmatives des privilèges » estudiantins. A quoi le dit Prévôt a objecté que le Collège de Rennes n'était pas davantage capable de produire « Arrêts et Lettres patentes qui permettaient (à celui-ci) de donner un spectacle public, et d'exiger un tribut des Spectateurs... ». Les Etudiants en droit, en revanche, sont « fondés dans l'usage d'entrer gratuitement à tous les Spectacles », ainsi que pourraient en attester « tous les membres des Tribunaux de la Province », qui, naguère, ont en tant qu'étudiants « joui de ce même droit ». Comment ne pas répondre positivement à un tel argumentaire ? Et les Bons Pères, cette fois-là du moins, en sont pour leurs frais...

Que notre lecteur n'en déduise cependant pas que les dits étudiants en droit étaient trop attachés à leurs privilèges pour y renoncer jamais de leur plein gré. L'Histoire est plus complexe ! Forts de ce succès, nos étudiants ont d'abord le triomphe déraisonnable et la tentation d'abuser : ils font circuler, pour les spectacles du Collège et d'autres des billets gratuits bien plus nombreux que ceux auxquels ils ont « droit », entrant à ce propos dans des querelles tumultueuses, fort préjudiciables à la concentration nécessaire aux études... Leurs Professeurs et leurs familles s'en émeuvent, et en viennent même à se plaindre

¹ La matière de cet article doit tout au livre de Lucien Decombe (op.cit) ; mais aussi à l'amelycordialité de la collègue qui m'a opportunément offert l'ouvrage, laquelle se reconnaîtra.

² C'est nous qui soulignons.

auprès du Parlement. Celui-ci, le 13 avril 1773, rend un arrêt comminatoire, pour que cesse cet abus, et met fin, provisoirement, au privilège générateur de désordre. Les esprits se calment, et dès 1775, le privilège est confirmé !



Le futur général Moreau, ancien élève du collège, est, en 1788, le Prévôt des étudiants en Droit.

A la tête des « jeunes gens » il offre son soutien aux Parlementaires. Quelques mois plus tard, en janvier 89, il change de camp et devient un des acteurs de la révolution à Rennes

C'est en 1788 que les Etudiants y renoncent, de leur propre initiative. Le Roi a en effet refusé de recevoir une députation du Parlement de Bretagne, et des lettres de cachet ont signifié à plusieurs magistrats leur expulsion de la ville. Or une troupe de théâtre sous la direction d'un certain Fierville, choisit ce moment inopportun pour se produire à Rennes. Loin d'utiliser leur privilège de gratuité, les étudiants, dans un bel élan de solidarité avec les magistrats, leurs aînés, choisissent de refuser les treize billets. *Les Affiches de Rennes*, seul journal alors publié dans la ville, souligne l'exemplarité du geste, en un article fort détaillé « Un pareil trait, est-il écrit, dépose avec éclat en faveur (du) vertueux patriotisme (des Etudiants et) trouvera partout des éloges ».

C'est ainsi que les Etudiants rennais inventèrent, à leurs propres dépens, l'abolition des privilèges !

L'Histoire de Rennes et du Théâtre ne cesse pas, cependant, d'impliquer directement l'établissement qui nous est cher, devenu alors Lycée Impérial.

Nous sommes en 1809, les campagnes de Napoléon mobilisent la curiosité pour les « feuilles de Paris » que la malle-poste apporte quotidiennement jusqu'en Bretagne et qui donnent les bulletins de l'armée victorieuse. Parmi les curieux, les lycéens, bien sûr, qui ne manquent pas d'envahir, avec leurs aînés, tous les lieux publics où ces victoires sont commentées, rues, places, carrefours, mais aussi cafés et théâtre.

On imagine le préjudice pour les études... Au point que le Maire de Rennes doit, le 20 octobre 1809, exhumer un règlement de police datant de 1786, et tombé en désuétude. Les lycéens, y est-il proclamé, doivent rester au lycée et non se compromettre dans des « dissipations incompatibles avec (leur) âge ». Quant aux « Maîtres de Cafés et Billards » ils sont tenus, sous peine de poursuites, de refuser de les recevoir, et l'interdiction vaut aussi pour la Salle de spectacle, comprenons le Théâtre municipal, sis « rue de la Poulallerie », aussi bien la police est-elle chargée d'y veiller.

Echappons à la tentation du jeu de mots facile pour nous amuser que la Révolution ait eu, entre autres effets, celui d'éloigner les lycéens rennais du théâtre, redevenu lieu de perdition.

Lucien Decombe (1834-1905)

Lucien Decombe a fait ses études au lycée de Rennes et en présida même l'Association des anciens élèves, en 1899-1900.

Passionné d'archéologie, cet administrateur municipal fut à l'origine de la constitution du Musée archéologique de Rennes dont la municipalité lui confia la direction en 1879.

Membre actif de la *Société archéologique d'Ille-et-Vilaine* qu'il présida à trois reprises, il fut aussi, en 1890, un des fondateurs et le 1^{er} président de la *Société artistique de Bretagne*.

On lui doit, entre autres, un recueil : *Les chansons populaires d'Ille-et-Vilaine*. Les éditions « La Découvrance » ont réédité en 2002 son livre sur *Les rues (...) de Rennes* publié en 1892.

A.T

(Source : N. Talvaz, L'Association des anciens élèves du lycée)

L'épilogue sera écrit plus d'un siècle plus tard lorsqu'un dénommé Alfred Jarry fera, par une certaine « trappe », ré-entrer le théâtre au lycée, liant indissolublement le premier au second.

Cela ne pourra que réjouir les « potaches » de notre cher bahut, et apaiser les mânes de leurs prédécesseurs, jadis privés de sortie !

Wanda Turco





Portrait gravé figurant au début du premier volume de l'édition in-quarto

L'AVENTURE

DE

L'ENCYCLOPEDIE

La bibliothèque ancienne du lycée possède deux séries de l'édition in-quarto de l'Encyclopédie.

Pour nous éclairer sur cette publication, André Lévy communique dans ce dossier, la substance de sa conférence du 14 mai 2004 : *L'Encyclopédie : une entreprise éditoriale au XVIII^e siècle.*

L'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert a constitué la plus grande entreprise éditoriale du XVIII^e siècle. Annoncée par un prospectus imprimé en 1750, elle a connu un succès instantané.

De 1 000 souscripteurs, lorsque paraît le premier volume en 1751, elle atteint le chiffre de 4 200 acheteurs en mars 1757, alors qu'il est déjà évident que le nombre de volumes va dépasser les 10 envisagés au début de la souscription et que le prix doit augmenter en conséquence, puisque le septième volume termine seulement la lettre G.

Mais à cette date, les acheteurs savent déjà qu'ils n'ont pas souscrit à une œuvre ordinaire, un simple exposé des connaissances du temps, comme l'était la *Cyclopædia* de l'Anglais Chambers, dont la traduction fut à l'origine du projet de publication envisagé par le libraire Le Breton, qui avait obtenu pour cela un premier privilège en 1745, renouvelé en 1746 et en 1748.

Déjà la décision de confier la direction à d'Alembert et Diderot prouvait que l'idée d'une simple traduction était abandonnée : si Diderot est encore peu connu en 1750, ses idées ne le sont pas et lui ont valu de faire connaissance avec Vincennes -il ne restait plus de place à la Bastille-, quant à d'Alembert, c'était l'un des grands mathématiciens de son temps, membre de l'Académie des Sciences, bientôt de l'Académie française.

Dans l'article *Encyclopédie*, qui figure dans le tome V, Diderot écrit que les auteurs voulaient « *changer la façon commune de penser* ». C'est évidemment cette ambition qui a fait le succès de l'ouvrage et qui en fait encore aujourd'hui une publication-phare dans l'histoire de la pensée.

Si l'on regroupe toutes les éditions, 23 900 séries furent distribuées sous des formes très différentes, depuis les grands *in-folio* jusqu'aux modestes *in-octavo* des dernières éditions du XVIII^e siècle. Les responsables des éditions *in-quarto* étaient parfaitement conscients de cette réussite, eux qui soulignaient à l'un des acheteurs potentiels que « *jamais entreprise de ce genre n'a eu plus de succès* » et que « *si les lumières philosophiques manquent dans ce siècle, ce ne sera certainement pas de notre faute.* ».

Il est vrai que le bilan commercial s'avère remarquable : avec une mise initiale de 70 000 livres, le bénéfice de la première édition s'élève à 2,5 millions de livres dont 80 000 pour Diderot, le maître d'œuvre de l'ouvrage.

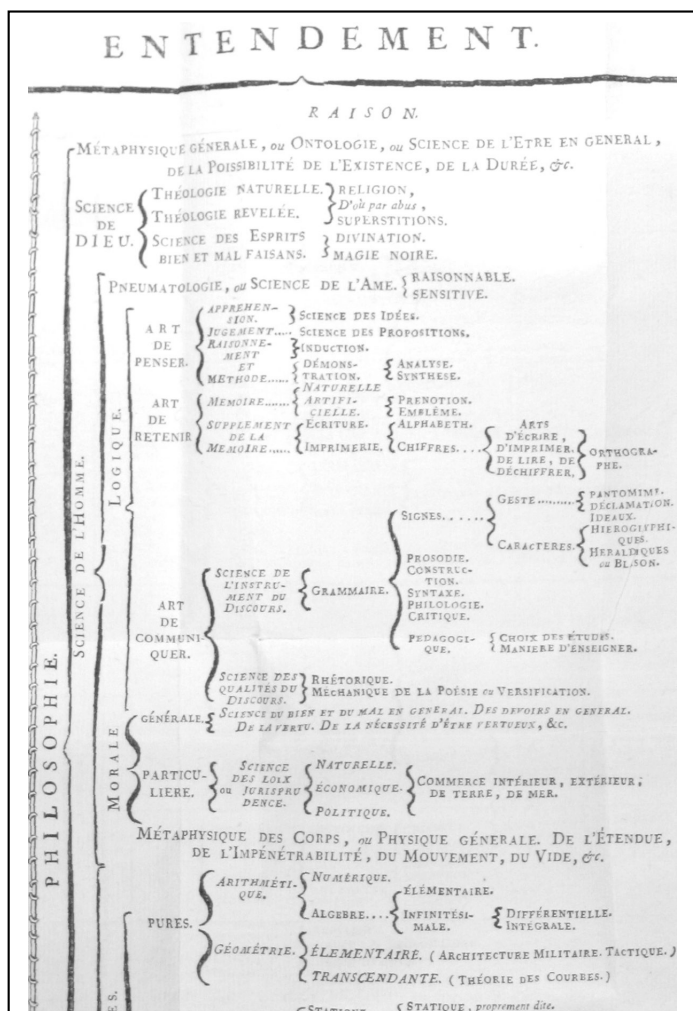
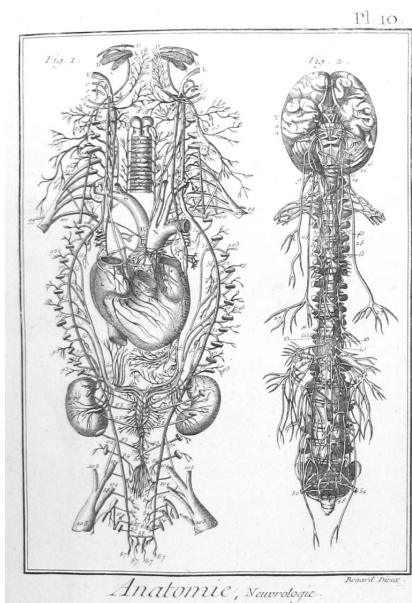
Il avait pourtant fallu affronter l'hostilité des jésuites et des jansénistes, pour une fois d'accord, et celle des Parlementaires qui condamnèrent l'entreprise en 1759.

A deux reprises, en 1752 et en 1759, le directeur de la Librairie, Malesherbes, sauva la publication, peut-être parce qu'il en partageait les idées, peut-être aussi parce que les intérêts économiques en jeu étaient considérables. Le 8 mars 1759 le Conseil du Roi révoqua le privilège de 1746, et il ordonna en juillet le remboursement des souscripteurs, ce qu'aucun d'entre eux ne réclama cependant. Les libraires envisagèrent alors de continuer l'édition à l'étranger et ils adressèrent un mémoire, évoquant cette solution, au chancelier dont dépendait la Librairie ; ils lui proposaient aussi de continuer la publication en France avec un régime de simple tolérance. Malesherbes refusa la première solution et ne répondit pas à la seconde demande, ce que les libraires pouvaient interpréter comme une autorisation tacite. Mieux, ils retrouvèrent en septembre un autre privilège pour publier un *Recueil de mille planches gravées en taille douce sur les sciences, les arts libéraux et mécaniques, les explications des figures en quatre volumes in-folio* : l'Encyclopédie était sauvée.

De 1762 à 1772, Diderot allait en effet publier l'extraordinaire collection de planches, qui constitue aujourd'hui une source précieuse pour connaître les métiers de l'époque, mais il allait aussi en profiter pour mettre sur le marché les dix derniers volumes de l'édition originale.

Ceux-ci furent imprimés en 1765, à Paris, très tranquillement, sans privilège, mais avec une fausse adresse d'impression : l'imprimeur était censé habiter Neuchâtel en Suisse. Il s'agit là d'un procédé courant à l'époque pour publier les ouvrages jugés subversifs.

Dans ces derniers volumes, le libraire Le Breton n'avait d'ailleurs pas hésité à censurer certaines affirmations contenues dans le texte proposé par Diderot, initiative que celui-ci n'apprécia pas du tout, « *On apprendra une atrocité dont il n'y a pas d'exemple depuis l'origine de la librairie. En effet, a-t-on jamais ouï parler de dix volumes in-folio clandestinement mutilés, tronqués, hachés, déshonorés par un imprimeur... ?* » écrivit-il à Le Breton lorsqu'il s'en rendit compte. Mais comme les ouvrages étaient déjà imprimés, il était impossible de tout refaire et Diderot, à la demande de ses amis, n'abandonna pas l'entreprise.



L'ouvrage en effet sentait le soufre et très vite les lecteurs purent comprendre qu'il s'agissait bien d'une nouvelle configuration du savoir qui se mettait en place : désormais le philosophe avait remplacé le prêtre à la tête du monde des connaissances.

Les auteurs ne l'avaient d'ailleurs jamais caché, dans le prospectus présentant la nouvelle Encyclopédie, ils avaient transformé l'arbre des connaissances de Bacon dont ils s'étaient au départ inspirés.

Alors que Bacon place la théologie divine au sommet de l'arbre, Diderot et d'Alembert, s'appuyant sur *L'essai sur l'entendement humain* d'un autre Anglais, Locke, fondent leur œuvre sur la primauté des sensations et mettent la philosophie au centre de leur arbre en tant qu'expression de la raison.

L'histoire ecclésiastique disparaît et la théologie divine se trouve reléguée sur une branche secondaire, proche de la divination et de la magie noire. L'Eglise n'a plus sa place dans le domaine des connaissances qui reposent désormais sur la raison fondée sur les bases de l'observation.

Les acheteurs de l'œuvre avaient bien compris ce tournant épistémologique, le pape aussi, qui mit l'ouvrage à l'index en 1759, ce qui n'empêcha pas de nombreuses communautés religieuses d'en faire l'acquisition.

S'il fallut attendre 1772 pour voir la publication du dernier volume de planches, depuis 1768 l'entreprise avait à sa tête un nouveau libraire. Le libraire de l'Imprimerie royale, Panckoucke avait en effet racheté les droits et les cuivres gravés à Le Breton, qui n'avait pu échapper à la Bastille, en 1766, car il avait fait parvenir à Versailles quelques exemplaires des derniers volumes, pourtant théoriquement interdits.

Il semble d'ailleurs étonnant que l'on puisse racheter des droits supprimés en 1759 par la perte du privilège, mais tout le monde, Diderot le premier, a considéré le très influent et très protégé Panckoucke comme le possesseur légitime de l'Encyclopédie.

Avec quelques associés, il allait publier cinq volumes de suppléments en 1776-1777 et des tables en 1778. Il fut également responsable d'une édition supplémentaire *in-folio* dite de Genève, car le succès ne se démentait pas, comme le prouvent également les éditions pirates publiées à Lucques et à Livourne, sans l'accord, bien sûr, des libraires parisiens, mais avec le soutien des autorités locales.

Le succès explique toutes ces publications, mais l'édition *in-folio* restait chère : alors que la souscription avait été proposée à 280 livres, elle allait coûter en définitive 980 livres aux souscripteurs. Un libraire lyonnais, Duplain, à la réputation douteuse, eut l'idée de proposer en 1776 une édition *in-quarto*, beaucoup moins onéreuse, d'autant moins chère qu'il avait sous-évalué le nombre de volumes nécessaires, en prévoyant simplement 29 volumes, alors qu'il en fallait au total 36.

Cette édition *in-quarto* dont la bibliothèque du lycée Zola possède aujourd'hui deux séries, fut vendue 384 livres et deux éditions encore plus modestes, *in octavo*, furent mises en vente ensuite au prix de 225 livres.

Au départ, Duplain souhaitait se passer de l'accord de Panckoucke et le prospectus, qui annonce la publication, utilise comme prête-nom un imprimeur genevois, Pellet. Finalement, en janvier 1777, Duplain et Panckoucke se mirent d'accord pour publier ensemble cette nouvelle Encyclopédie, qui devait inclure les suppléments de la première édition *in-folio* en cours de parution. En mars ils furent rejoints par la Société typographique de Neuchâtel, déjà associée à Panckoucke et qui, devant le succès immédiat rencontré par la nouvelle souscription, préféra se rallier au projet initié par Duplain. Elle obtint en échange l'impression de trois volumes.

Cette association allait publier 8 000 nouvelles séries de l'Encyclopédie, une première série de 4 000 sous le nom de Pellet à Genève, formant la première édition, complétée par 2 000 séries supplémentaires et une troisième édition théoriquement publiée à Genève et Neuchâtel, comportant 2 000 autres séries.

En proposant une 4^e édition, non réellement envisagée, à 414 livres, contre 384 livres pour la troisième édition, Duplain réussit à faire accepter par les souscripteurs l'erreur qu'il avait commise au départ en annonçant 29 volumes et donc l'augmentation inéluctable du prix qui s'ensuivit.

Duplain va être le maître d'œuvre des éditions *in-quarto* qu'il fallait évidemment reconstruire à partir des textes de l'*in-folio* et des suppléments, en tentant aussi de corriger les erreurs observées en particulier dans les 10 derniers volumes.

Pour remplacer Diderot, il choisit un oratorien lyonnais, Jean-Antoine Laserre, qui n'envisageait pas de respecter de façon littérale l'édition originale. Celui-ci alla jusqu'à faire de nombreuses coupures dans les premiers volumes publiés sous sa responsabilité, ce dont s'aperçurent rapidement les souscripteurs : à partir du tome 9 il fut obligé de passer de 800 à 1 000 pages pour reproduire les différents articles. Il fallut même publier dans le tome 11 un « Avis des éditeurs » niant que des coupures aient été effectuées

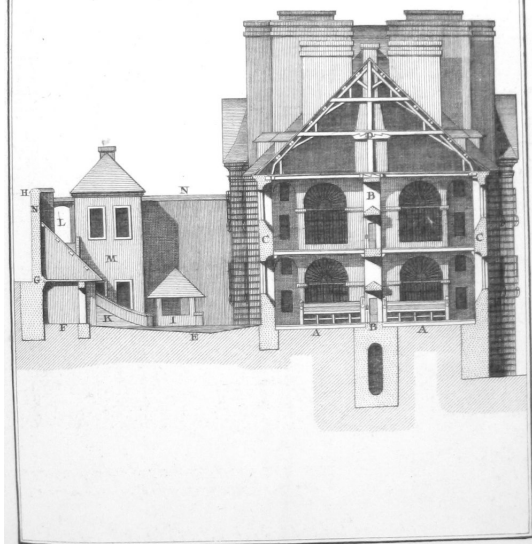
Mais ses interventions ne se limitèrent pas à de simples coupures. Laserre, soucieux de sa promotion personnelle, remplaça dans l'article **Apologue** le texte de l'abbé Mallet par des extraits de sa *Poétique*, dans l'article **Naturel** il glissa un extrait de son discours de réception à l'Académie de Lyon et dans l'article **Testament**, il utilisa une pastorale de l'archevêque de Lyon, dont il dépendait. Dans ce dernier cas, il s'agit d'une remise en cause de l'esprit de l'Encyclopédie, même si, dans d'autres articles, les attaques, à peine cachées, de Diderot et de ses collaborateurs contre la religion sont respectées.

On sait en effet que, si les grands articles théologiques restent orthodoxes, par des renvois habiles l'Encyclopédie sème le doute : le dogme de l'Eucharistie est bien décrit, mais l'article renvoie à **Anthropophagie**, qui lui-même renvoie à **Eucharistie**.

quent, & le naturel sans lequel il est impossible d'intéresser.
Cet article nouveau est tiré d'un discours prononcé à l'académie de Lyon, par M. l'abbé LA SERRE, lors de sa réception.
A. N. NATUREL, (modele du style naturel.) Le naturel est un des caracteres distinctifs des écrivains anciens. Dans ce

Nul n'est jamais si bien servi...

PROFIL DU CORPS DE LOGIS
OU SONT LES SALLES



Architecture, Bâillon de Brest

Publier un tel ouvrage était aussi un tour de force éditorial. Il fallait des quantités considérables de papier dont la fabrication répondait à des rythmes saisonniers.

Les chiffonniers rassemblaient en effet les chiffons, matière première du papier, après la moisson, puis les papetiers préparaient la pâte en hiver et manufacturaient le papier au printemps et en été.

Trouver du papier n'était pas toujours évident. Ainsi pour le volume 24, la Société typographique de Neuchâtel fit appel à 5 papetiers différents qui lui fournirent une matière première de qualité fort inégale. Il restait donc à l'imprimeur à marier ces différents papiers afin d'obtenir un résultat acceptable pour le lecteur. Les feuilles une fois imprimées étaient ensuite assemblées à Lyon chez Duplain, qui se chargeait également de la distribution chez les libraires ayant collecté les souscriptions.

Pour ces derniers, la vente de l'Encyclopédie constituait aussi une excellente affaire, ce qui explique que le voyageur de la Société typographique de Neuchâtel n'ait rencontré qu'un seul libraire qui ait refusé de la mettre en vente « car il était trop bon catholique pour chercher à répandre deux ouvrages aussi impies ». Le deuxième ouvrage en question était la Bible !

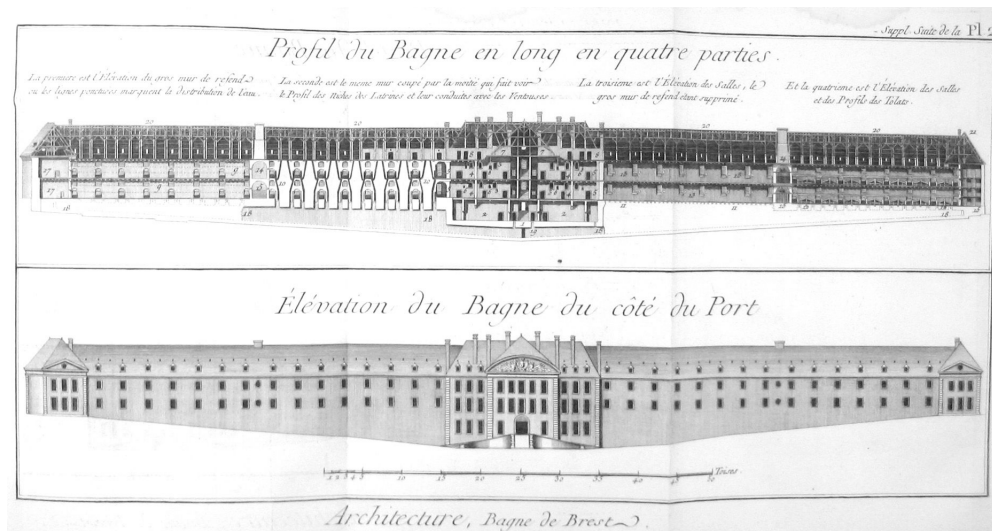
L'affaire s'avéra également très fructueuse pour Duplain qui se retira de la librairie pour vivre de ses rentes : il s'acheta même une charge de maître d'hôtel du roi, ce qui lui donna un titre de noblesse... quelques petites années avant la fin de l'Ancien régime.

Les très nombreux souscripteurs de l'Encyclopédie savaient que l'ouvrage n'était pas neutre et même si, pour certains d'entre eux, les superbes volumes n'ont sans doute guère quitté les rayons de leur bibliothèque, cet achat témoignait de l'esprit de progrès de leur possesseur. La répartition des souscriptions, que l'on connaît bien pour les éditions *in-quarto*, montre que beaucoup d'acheteurs appartiennent à ces professions libérales que l'on a retrouvées au premier rang en 1789.

Alors que dans les grands ports et dans les villes manufacturières les souscripteurs sont plus rares, dans les villes qui abritent un Parlement ou un Présidial, des académies ou des sociétés savantes, les libraires ont très bien placé les souscriptions aux éditions *in-quarto*.

Il ne s'est vendu que 20 séries à Brest, 38 à Nantes, mais il y eut 218 souscripteurs à Rennes et 80 à Grenoble, deux villes qui revendiquent l'une et l'autre l'honneur d'être celle où la Révolution a commencé...

André LEVY



Le contenu de l'Encyclopédie évolue d'une édition à l'autre.

Le bâillon de Brest a été édifié par Choquet de Lindu à partir de 1751. L'article concernant cet édifice est publié dans les suppléments postérieurs à la 1^{re} édition. Il est rédigé par l'architecte en personne et les planches correspondantes sont gravées à partir de ses dessins, aujourd'hui conservés à la bibliothèque de l'Inspection du Génie

On aurait pu se perdre ...

D'aucuns ont encore en mémoire la page célèbre de l'Assommoir où Emile Zola évoque la visite au Musée du Louvre de Gervaise et des invités de sa noce, tous malheureusement aussi démunis qu'elle des rudiments culturels indispensables pour apprécier autre chose que « l'or des cadres » ou le « gilet rouge » des huissiers et bientôt condamnés à errer de salle en salle, en proie à la fatigue, et à l'ennui...

Rien de tel ne menace plus, désormais, tous ceux qui, à Zola, ont pu suivre les deux conférences sur l'art qu'Agnès Thépot a offertes aux jeudis d'Amélicor, au double titre d'ancien professeur d'histoire au Lycée, et d'ex-professeur relais au tout voisin musée des beaux-arts.

Le sujet était ambitieux puisque la conférencière s'est proposé de nous faire parcourir quelque quarante siècles d'histoire de l'art, depuis les civilisations archaïques de Sumer ou d'Egypte jusqu'à nos jours, et de nous faire voyager des paysages familiers de Belle-Île-en-mer jusqu'aux confins du Japon ou de la Chine. On aurait pu se perdre, si la visite n'avait été guidée, ou plutôt éclairée, par un commentaire attentif, moins soucieux d'impressionner que de permettre à tous de disposer des meilleures « clés » pour apprécier et mieux comprendre les œuvres sur lesquelles l'exposé s'est constamment appuyé.

Notre Ariane nous a proposé deux fils directeurs : d'une part le rapport, toujours étroit dans une civilisation donnée, du système d'écriture et de celui des images, d'autre part l'inscription de l'art dans une vision du monde qu'il exprime et qui le fonde. Mais au lieu que ma présentation semble d'une sécheresse maladroite et réductrice, la conférencière a su nous instruire et nous charmer... Quels furent, alors, les instruments de son alchimie ?

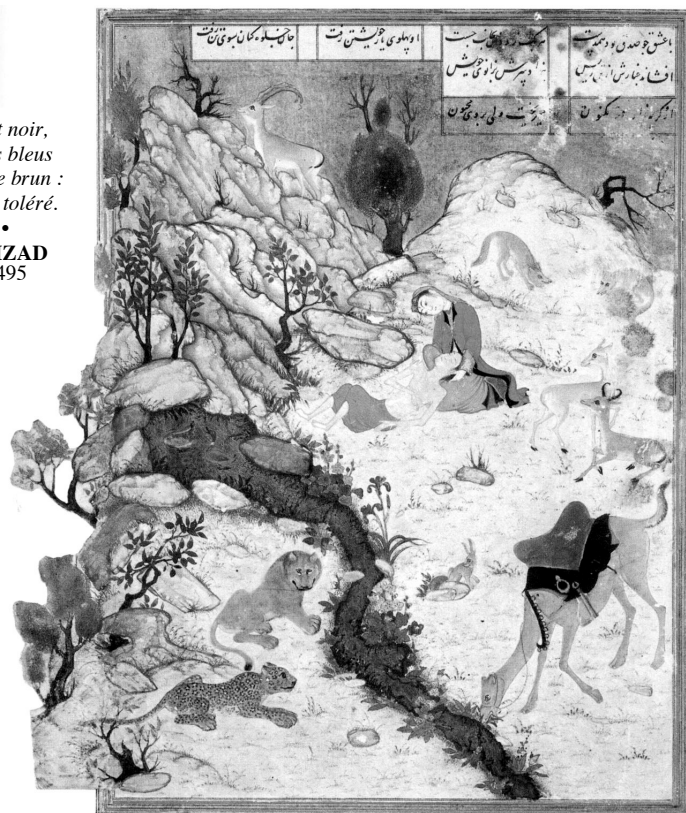
Il me semble qu'Agnès soit, d'abord, une conteuse qui sait nous offrir ces histoires et anecdotes que, quittant l'enfance, nous n'avons pas cessé de goûter et qui stimulent la curiosité.

« Il était une fois, aux confins du Yémen, deux jeunes gens, Leila et Majnûn, qui, malgré l'opposition de leurs familles, s'aimaient cependant d'amour. Elle fut mariée à un autre, il vécut parmi les animaux, dans le désert où, un jour... ».

« Jadis, en Perse, les artisans tapisseries eurent à se plaindre que l'Islam proscrivît que soit donnée à voir toute représentation imagée de l'univers créé, humain, animal, ou végétal, ce qui limitait fâcheusement leur inventivité créatrice. Pour contourner l'interdit qui leur était imposé, ils firent habilement valoir que tapis et coussins n'étaient point faits pour être *vus* mais, respectivement, pour être foulés aux pieds, ou soumis au contact de notre... derrière. CQFD ! »

*Torrent noir,
rochers bleus
et arbre brun :
l'irréel toléré.*

•
BIHZAD
1495



Agnès Thépot est aussi quelqu'un qui donne à voir.

Comment, par exemple, dans le *Nouveau Né* de Georges La Tour, la lumière qui nimbe l'enfant le désigne, mystérieusement et évidemment, à notre contemplation (notre adoration ?) parce qu'elle ne vient pas d'une source extérieure à la toile, mais de l'intérieur de celle-ci, d'une bougie invisible, ou plutôt de l'enfant lui-même, miraculeusement.

Comment encore, dans telle toile de Géricault, la charge de l'officier de chasseurs, s'inscrit dans la dynamique ... /..





Théodore Géricault

1791-1824

1812 : Officier de chasseurs à cheval de la garde impériale, chargeant.

1814 : Cuirassier blessé quittant le feu.

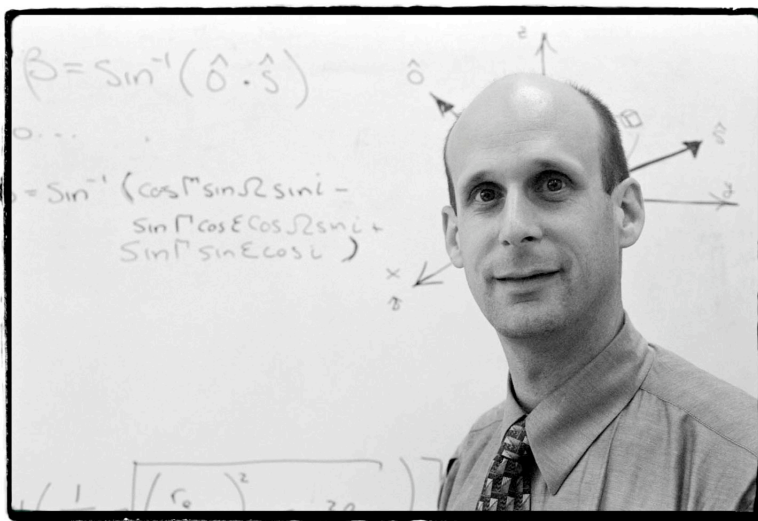
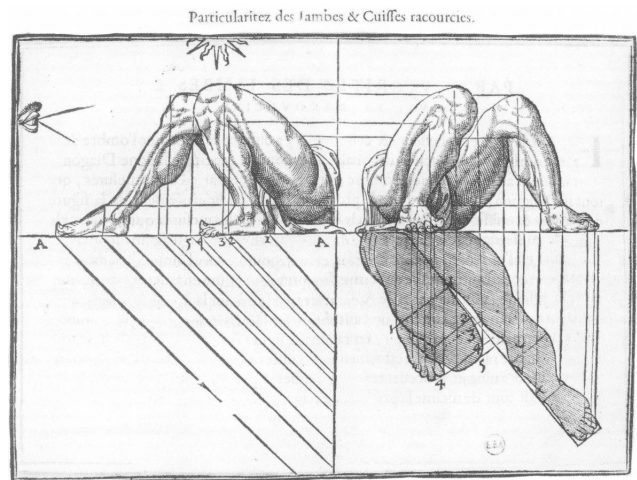
gauche-droite de notre mode occidental de lecture et se dessine comme potentiellement victorieuse, alors que dans le *Cuirassier blessé quittant le feu*, le personnage s'éloigne de droite à gauche, au rebours de cette dynamique, et donc en vaincu.

Et puis, on l'aura compris, notre Agnès est une femme savante, à la façon de notre siècle, érudite, certes, mais n'ayant de cesse que de rendre le savoir accessible à tous et à toutes, en bonne pédagogue et n'en déplaise au Sieur Arnolphe ! Sa présentation des analyses de François Cheng sur la peinture chinoise fut à la hauteur du Maître, désormais académicien : simple sans être simplificatrice, claire, intelligente et « inspirée ».

Comme fut inspirée l'interprétation originale sur laquelle s'acheva, aux deux sens du terme, la deuxième et dernière conférence. En travaillant sur l'organisation de leurs tableaux pour inventer la perspective, les peintres italiens des quinzième et seizième siècles ont, nous fut-il expliqué, instauré une « lecture expérimentale du monde, progressivement libérée des schémas religieux antérieurs : ils sont les accoucheurs de la modernité ».

Je devine, en concluant, que la rédactrice en chef de l'Echo de Colonnes trouvera que j'ai fait trop long. Je pense, au contraire, que j'ai fait trop court pour donner la mesure des découvertes que la conférencière nous a fait partager. Le Printemps des Musées, ces deux soirs là, a rayonné dans Zola. Merci, Agnès !

Wanda Turco



Cl. G.C. Coppel

PREMIERE CONFERENCE 2004-2005

La saison des conférences a commencé très tôt et très fort grâce à G.C Coppel, ancien élève du lycée de 1974 à 1977, qui est aujourd'hui photographe de la NASA. L'exposé brillamment illustré qu'il nous a fait, tout en mettant l'épopée spatiale en perspective historique et technique, a plus particulièrement insisté sur l'aventure humaine qu'elle représente.

A.T

*Ci-contre : l'un de ces « Hommes de la NASA ».
Une photo que son auteur dit avoir prise « innocemment » !*

LES JEUDIS DE L'AMÉLYCOR

PROGRAMME DU PREMIER SEMESTRE 2004-2005

- Le 16 septembre

Guy-Christophe Coppel (ancien élève, consultant à la N.A.S.A.)

La N.A.S.A et les vols habités aujourd'hui

- Le 7 octobre

Bernadette Blond (professeur au Lycée)

Le Jansénisme au XVII^{ème} siècle :

de la question théologique à la résistance politique

- Les 21 octobre et 4 novembre

Bertrand Wolff et Gérard Chapelan (professeurs au Lycée)

Le courant passe à Zola

- 21 octobre : Après Volta, courant électrique et magnétisme (1800-1830).
- 4 novembre : La « fée électricité » prend son essor (1831-1900).

Les exposés seront associés à la présentation d'instruments de nos collections.

- Le 2 décembre

Christine Blondel (CR en histoire des sciences au CNRS)

Ampère, entre Lumières et Romantisme :

Les arrière-plans d'une recherche scientifique

- Le 13 janvier 2005

Hervé Martin (Université de Rennes II, ancien professeur à Zola)

Maîtres, domestiques et journaliers dans le Léon, 1850-1930

Les conférences ont lieu à **18 h**, salle de conférence du lycée, **entrée libre et gratuite.**

LA RÉCRÉATION

d'Yves Nicol et Jean-Paul Paillard

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- 1 • Certains budgets sont, paraît-il, incompressibles, cet appareil permet-il de le vérifier ?
- 2 • Accordé après de bons et loyaux services.
- 3 • Coup de chaleur.
- 4 • Van de la peinture française -/- Préposition -/- Elimina.
- 5 • Tristes et bouleversées.
- 6 • 48 pour 16 et 24 -/- un morceau de la France.
- 7 • La moitié de la moitié de Thésée -/- Compatriotes de Cavanna ?
- 8 • De droite à gauche : portée par un petit pédoncule
- 9 • Faisait exploser jadis -/- Dans le Ghana -/- Rivière suisse
- 10 • En trois mots : devra faire de nouvelles galeries après un labour.

Verticalement

- A • Bel avec son numéro.
- B • Entre 60 et 600 km au dessus de nos têtes.
- C • Séduire...d'une certaine manière.
- D • Abréviation pour un parc -/- caractères d'imprimerie.
- E • Bordures d'écus -/-de bas en haut : ville de Hongrie
- F • Un mousquetaire célèbre y mourut.

- G • Morceau de Schubert-/- Son oncle nous a amusés.
- H • Un gamin un peu désordonné -/- Photographe aéronaute.
- I • Réunion mondaine -/-Sa misère le rendit fou.
- J • Ardent sicilien -/- Colline du Roussillon.

Solution des mots croisés du numéro 19

Horizontalement

• 1-Eisenstein • 2-Routinière • 3-Encasernés • 4-MI -/- Géant • 5-Caténaires • 6-Isaac -/- Eo • 7-Teutons-/- Er • 8-Quasi -/- Sole • 9-Uni -/-Et -/- Don • 10-Essorerais.

Verticalement

• A-Erémétique • B-Ionise -/- Uns • C-Suc -/-Aurais • D-Etalates • E-Uni -/- Copier • F-Sneg (gens) -/- Nu -/- Te • G-Tireuses • H-Eéna (anée) -/- Soda • I-Irénée -/- Loi • J-Nestoriens.

Le collège Zola sera maintenu

Le collège Émile-Zola de Rennes sera maintenu. C'est la volonté de la nouvelle majorité alors que l'Inspection académique avait le projet de regrouper les collégiens à Anne-de-Bretagne, de l'autre côté de la Vilaine. « Ce serait laisser le centre-ville à l'enseignement privé, estime Mireille Massot. Il s'agit de maintenir le potentiel éducatif public. »

« On nous dit qu'il n'y aurait pas 900 élèves en cas de regroupement à Anne-de-Bretagne, analyse Jean-Louis Tourenne. C'est bien que l'on espère une évasion vers l'enseignement privé contre lequel je n'ai rien, mais il faut que la li-

berté de choix soit assurée. Nous maintenons le collège avec toutes les options » Allusion à l'allemand langue 1 qui a été supprimé dans le collège.

Didier Le Bougeant (majorité) estime, par ailleurs, que le collège est nécessaire à la filière bilingue français-breton : « Il y a une cohérence territoriale avec les écoles du Faux-Pont et de la Liberté, toutes proches. »

« Les travaux d'Anne-de-Bretagne sont engagés, ce sera surdimensionné de 40% », a souligné Michel Pigeon (Châteaubourg) pour expliquer le vote contre de l'opposition.

OF 02/07/04.

MAINTENU !

Le bon sens et l'équité l'ont emporté.

Le combat et les arguments des enseignants et des parents du collège Zola ont su convaincre la nouvelle majorité départementale : le 1^{er} juillet, par 28 voix pour contre 18, le Conseil Général décidait du maintien de la cité scolaire Emile Zola.

Lire, ci-contre, l'article d'Ouest-France et, ci-dessous,

l'intervention du nouvel élu du canton-centre,

Didier Le Bougeant, qui semble avoir puisé à « bonne source » certaines informations sur notre vénérable établissement.

Madame la Vice Présidente, Chers collègues,

« Permettez-moi de revenir un instant sur l'histoire du Collège Emile Zola.

C'est en 1035 qu'Incomar créa la *Grande Ecole* de la Ville de Rennes entre la Cathédrale et la Synagogue, le plus ancien établissement public gratuit d'enseignement secondaire de France.

Depuis il n'a cessé d'exister. Après avoir déménagé trois fois, il s'est établi, il y a plus de 5 siècles, à l'emplacement actuel du Collège Zola. Pour faire plaisir au Dauphin François, dernier Duc de Bretagne qui donna son nom à la *rue au Duc*, mitoyenne du Collège, le nouveau roi, François 1^{er} en fait, en 1536, un collège royal. Plus tard, le Gouverneur de la Ville de Rennes, Montbarrot, confia l'éducation du collège aux jésuites.

En 1802 le collège devient ce qu'il est actuellement¹ et nous avons dernièrement fêté son bicentenaire. C'est pendant 5 siècles que [se sont succédé dans cet établissement] des élèves illustres tels que Marie Grignon de Montfort, Paul Féval, Leconte de Lisle, Chateaubriand, Descartes mais aussi des personnes aussi différentes et néanmoins célèbres que Marcel Cachin, le Général Boulanger et Alfred Jarry. Je ne peux oublier en cette année de commémoration du 60^{ème} anniversaire de la Libération, de saluer la mémoire de deux illustres enseignants M. Philippe Norneau, professeur de 1^{ère} et Edmond Laillé, professeur de la classe de 7^{ème}, tous deux déportés.

Peut-on avoir le courage de décapiter un établissement si prestigieux, inscrit dans l'histoire de notre ville mais aussi dans la vie de son quartier, pour le simple plaisir d'avoir un lycée d'élite en centre ville.

On veut aussi nous faire croire que les cités scolaires qui regroupent collèges et lycées n'auraient plus cours et même seraient contraires à l'épanouissement des enfants. Pourtant je tiens à vous rappeler que ce qui prévaut pour Rennes, ne vaut pas à Périgueux. En effet, son maire vient de se battre pour maintenir sa cité scolaire de la sixième à la khâgne, argumentant que la proximité, les échanges, les passerelles entre les cycles sont bénéfiques à la réussite scolaire. Je veux vous rappeler que le maire de Périgueux n'est autre que Monsieur Xavier Darcos, ancien ministre délégué à l'enseignement, du gouvernement Chirac.

La suppression du collège Emile Zola entraînerait, de fait, qu'entre la Vilaine et le Boulevard Léon Grimault, il n'y aurait plus aucun collège public face à 5 collèges privés.

L'argument qui consisterait à dire que le collège Anne de Bretagne n'est situé qu'à quelques encablures à pied ne tient pas pour tous ceux qui comme moi connaissent ce canton centre, sa sociologie et ses habitants.

La Vilaine est en effet une barrière naturelle et j'en tiens pour preuve la sagesse de l'Evêché qui malgré le manque de curés continue à maintenir les deux paroisses voisines, St Germain et Toussaint, qui ne sont pourtant séparées que par une passerelle. ²

De plus, nous devons maintenir en centre ville une mixité sociale et générationnelle.

De nombreuses familles ont choisi la ville pour vivre. C'est un choix de ville, c'est un choix de vie. Nous acceptons les contraintes liées à la ville parce que nous avons en contre-partie les services publics à proximité. Si ce collège venait à disparaître, de nombreuses familles se poseraient la question de leur choix.

Je veux aussi vous rappeler que le collège Zola abrite une filière publique « breton bilingue ». Que cette filière s'inscrit dans une cohérence territoriale avec l'école du *Faux Pont* et l'école de *La Liberté*. Quel devenir pour cette filière si le collège Zola venait à disparaître ?

Aujourd'hui on voudrait nous faire croire que le collège n'est pas viable, toutes les projections du ministère démontrent le contraire.

Je m'étonne aussi que l'on puisse prendre la décision de fermer l'option allemand en sixième en contradiction totale avec toutes les directives ministérielles.

En avril, lors du 40^{ème} anniversaire des échanges franco-allemands, le directeur de l'Institut franco-allemand, la Consul d'Allemagne et l'Inspecteur d'académie chargé de l'allemand, m'ont confirmé leur volonté de relancer la pratique de l'allemand dès la sixième. Alors comment comprendre cette décision si ce n'est pour fragiliser un peu plus le collège Zola.

Je demande donc le maintien du collège Emile Zola et de toutes les options possibles à fin de faire de cette cité scolaire ce qu'elle n'a jamais cessé d'être, une référence de l'école publique en centre ville. »

Didier LE BOUGEANT

mais

FRAGILISE

par une politique discriminatoire
des autorités académiques
en matière d'options
(breton et allemand en 6^{ème})

**Parents et enseignants, solidaires,
ont organisé la riposte.(cf. ci-contre)**



Archives OF

UNE SEULE LETTRE NOUS MANQUE ...

Cette lettre a disparu dans le pli de l'ordre de mission de l'aviateur Maurice Fabre, pour la nuit du 10 au 11 novembre 1918 (Cf. Echo n°18 p 10 et Echo n°19 p 16). G. Turco y avait lu un [B] et [B]ogny lui avait inspiré un saisissant portrait de ses Ardennes natales. Sa lettre se terminait ainsi : « *Je ne sais rien, en revanche de la Cheppe sinon qu'il existe un village à l'Est de la Marne qui porte ce nom (...) et qui était aussi sur la ligne de front en 1918. Mais que pouvait être ce feu ? (...)* » .

Cette phrase, à son tour, a réveillé la mémoire de **Paul Fabre** qui nous a écrit :
(extraits)

« L'énigme de la lettre disparue de l'ordre de mission de mon père est résolue. Il s'agit de la lettre « P ». C'est le feu de Pogny qui est à la Cheppe.

Pogny est un petit bourg du canton de Marson sur la route de Chalons-sur-Marne à Vitry-le-François et qui était peuplé alors de 786 habitants mais dépourvu de bureau de poste. Il semble bien être situé immédiatement au sud de l'aérodrome de Chalons-sur-Marne qui se trouvait entre la Vesle et la Suippe. La Cheppe est une autre bourgade de 402 habitants à l'époque un peu au sud de Suippes, c'est-à-dire au nord de l'aérodrome.

Je pense (ce n'est qu'une hypothèse) que c'est à Pogny que se trouvait l'équivalent des tours de contrôle actuelles en plus primitif ; les feux allumés sur l'appareil avec réponse à terre (sans doute le vert et le rouge indiqués) servaient à demander l'atterrissage et le signal de la possibilité de celui ci. Dans ce cas on comprend mieux l'indication qui vaut pour le retour sur le terrain où on doit atterrir obligatoirement face au vent et non vent arrière. [ici prévision d'atterrissage par le Nord]

J'ai retrouvé la carte du plan de vol [...] Il s'agit d'une carte au 1/200 000, collée recto verso sur une planchette de bois léger, allant du sud de Rethel au nord de Givet et de l'ouest de Fourmies à l'est de Sedan. (...).

J'ai toujours connu cette planchette cassée en [trois] parties S'agit-il d'un accident [...] ? Je pencherais plutôt pour un bris volontaire par l'équipage au retour de cette ultime mission pour bien marquer la fin des opérations.

Le plan de vol est soigneusement étudié. Les forêts sont colorées en vert et hachurées, mais au sud d'une ligne allant du nord de Sedan à Hirson, elles ont été noircies à l'encre. Je pense que cela indique celles où il n'y a plus d'Allemands, tandis que celles en vert hachuré sont en territoire occupé.

On vole à assez basse altitude (je crois jamais au dessus de 1000 m) et en conséquence on vole à vue (l'altimètre, souvent bloqué d'ailleurs, servant uniquement à jauger la hauteur nécessaire pour surmonter les obstacles, échapper à la DCA et mesurer l'altitude à l'atterrissage.

(...) pour se diriger, les équipages observaient soigneusement ce qui pouvait les guider au sol.

En premier lieu les rivières et en second lieu les rails des petits chemins de fer qui, comme elles, brillaient la nuit (il ne faut pas oublier que la FDN 110 ne vole que de nuit) et auxiliairement les routes.

C'est pourquoi les deux membres de l'équipage en étudiant le plan de vol noircissent les forêts amies, soulignent les rivières en bleu et les routes en rouge. Je pense que les lignes noires sont les voies ferrées avec en

Couper les oneilles !

Notre président a reçu la mise au point suivante :

Betton le 29 mai

« Soyons cuistres. Mais dès lors qu'il s'agit de la pureté de la langue latine (*page 4 de l'excellente livraison de l'Echo des colonnes*), il nous faut parler de bulle.

Or la bulle en question, fulminée le 15 juin 1520 par Léon X contre les 95 thèses de ce bon Martin ne s'appelle point Exurge Domine comme il est écrit mais bien *Exsurge Domine* (Lève toi, Seigneur). Certes, il s'agit là d'un péché véniel, mais n'y aurait-il pas là quelque vengeance du ciel, car (que Ste Agnès me pardonne !) faire signer A.T. un article sur une bulle qui engage le magistère de l'Eglise romaine et apostolique me paraît bien provoquant. Est-ce bien raisonnable ?

En revanche Josse Bade expliqué par Jos Good, car J.P. doit être le paraphe de notre brillant polymathe dont les origines remontent au pagus plougastellensis (Parrez Plougastel pour le vulgaire), me paraît exempt de toute tache et d'une lecture hautement recommandable.

J'arrête donc là de vous chanter pouilles.

SVBE EV

(Si vales bene est. Ego valeo) »

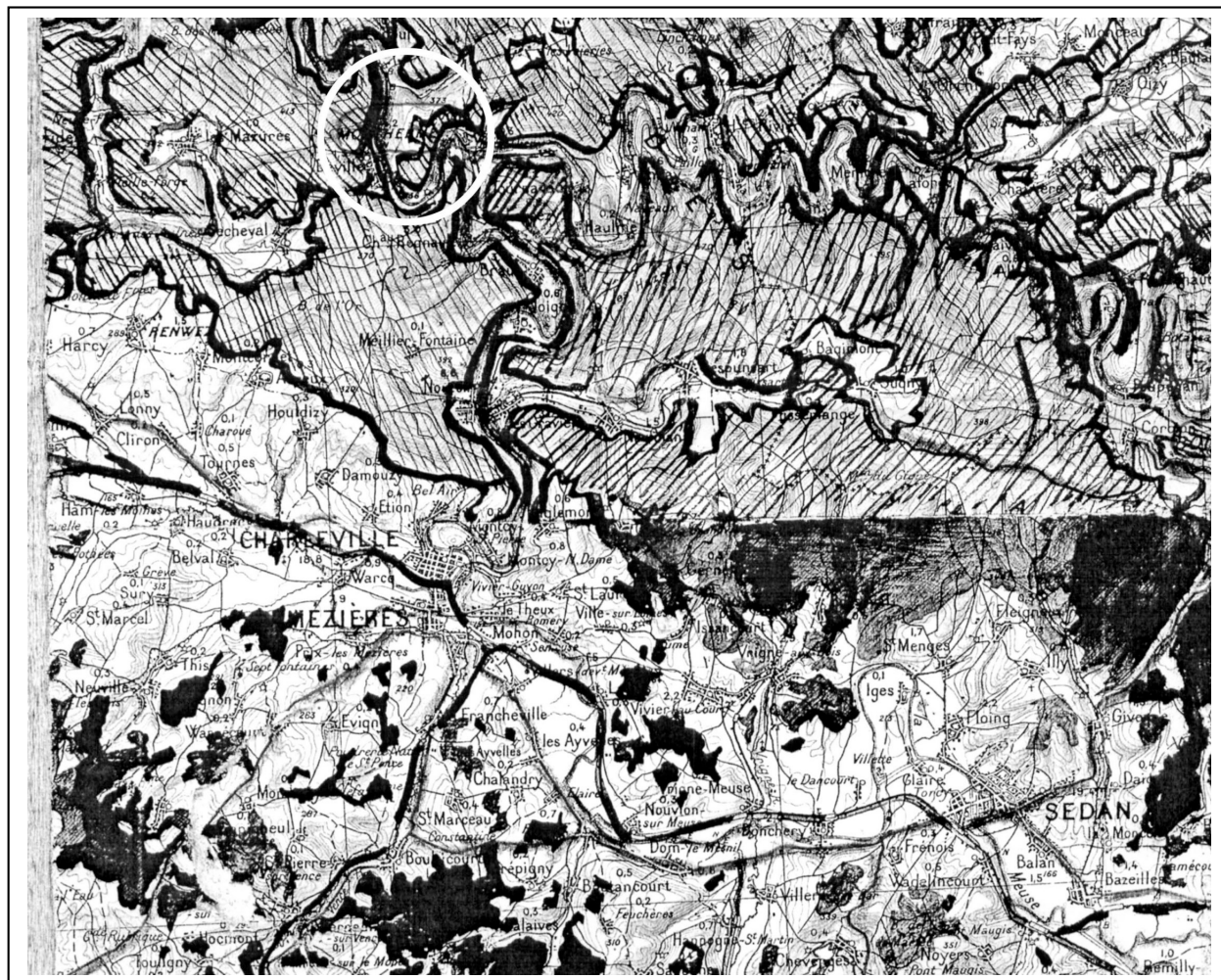
(...) Signé : **Y. Treguer**

La « première urgence » c'est l'objectif principal. On ne doit pas gaspiller les munitions pas plus que les appareils (on n'a pas de parachute pour éviter qu'un pilote soit tenté de sauter en vol dans un appareil en difficulté ; on revient avec l'appareil ou l'on ne revient pas)

Chaque appareil a quatre bombes sous les ailes et on ne manœuvre le lance-bombe pour chacune qu'à coup sûr, sur un objectif bien ciblé (...)

La « 2° urgence » c'est ce qu'on fait sur un deuxième objectif, utile, mais laissé au jugement de l'équipage pour larguer les dernières bombes de manière à ne pas atterrir avec une bombe, ce qui serait fatal.

Dans la première urgence, on voit nettement, sur la carte, Montherme (qui doit être Montermé) au confluent de la Meuse et de la Semoy (...)



EXTRAIT DE LA CARTE D'ETAT-MAJOR
utilisée par l'escadrille de nuit (FDN 110) dans
l'ultime nuit du 10 au 11 novembre 1918.

- Dans le cercle blanc : Monthermé situé en zone ennemie (hachures)
- L'Etat-Major a noirci avec soin les forêts amies.
- La zone noircie à la hâte, suivant un tracé linéaire (Est de Charleville-Mézières, Nord de Sedan) doit être le fait de l'équipage en fonction des dernières informations sur la débâcle allemande.

La 2° urgence est celle où l'on largue de manière moins ciblée les dernières bombes et où l'on mitraille les troupes en retraite pour ne pas dire en déroute.

(...) Mon père s'élevait violemment contre la thèse allemande de l'armée allemande invaincue, obligée de se replier en bon ordre devant la trahison des révoltés de l'intérieur. Il se souvenait que dans tous les vols du début novembre, il était intervenu sur des troupes allemandes désorganisées et, dans les derniers jours, en pleine débâcle.(...)

. Nos conférenciers publient ... Nos conférenciers publient ... Nos

On aurait pu penser avant à cette rubrique ! Car il y avait beaucoup de livres à signaler, et des bons qui plus est !

Faute de place, et puisqu'il faut bien se fixer une limite, nous n'évoquerons donc que des ouvrages parus en 2004.

En voici quelques uns.

Jean-Noël Cloarec

George Sand « En verve », Horay, 125 pp

Mais Aurore Dupin n'a rien à voir avec l'Amélycor !

Certes, mais c'est notre amie Colette Cosnier qui présente ce petit livre de citations qu'elle a fort bien choisies et qui révèlent nettement que l'auteur, n'en déplaît aux machos, appartient à « cette moitié intelligente et perspicace du genre humain »

Jean Guiffan, « Histoire de l'Anglophobie en France -de Jeanne d'Arc à la vache folle -», Terre de Brume, 280 pp

De nombreuses illustrations, certaines bien savoureuses ! Il fallait un J. Guiffan dont on connaît l'humour et l'érudition pour traiter un tel sujet ! Les maudits « Godons » nous ont bien traités de « French dogs » dans le passé ; mais nous n'en sommes plus à leur dire comme en 1441 « retournez à la cervoise dont vous êtes nourris » !

Hervé et Louis Martin, « le Finistère face à la modernité, entre 1850 et 1900. », Apogée, 206 pp

L'exploitation de documents inédits (des cahiers de classe, de la correspondance...) nous permet de connaître quatre personnages léonards attachants. L'un d'eux réalise à Plouneventer une véritable ferme modèle ; capitaine d'une compagnie de mobilisés, il rapporte un témoignage de la vie de la troupe au Camp de Conlie, puis à Rennes (1870, début 1871).

(Voir p 11 : Conférence du 13 janvier)

Bertrand Wolff, « Petite histoire de l'électricité, des origines à Volta ». Supplément au n° 214 de la revue « Sciences Ouest » 46 pp (voir page suivante)

Jean Bobet, « Demain on roule », la Table ronde, 240 pp

Le lecteur de l'université d'Aberdeen qui faisait souffrir les cyclistes locaux, les « Aberdeen Wheelers » qui essayaient de « coller à sa roue », décide de rejoindre son célèbre frère dans les rangs des cyclistes professionnels. Ce coureur talentueux relate une époque révolue. Les lecteurs aimant le cyclisme seront émus de retrouver Fausto et Gem., par exemple ; mais il n'est pas nécessaire d'aimer le cyclisme pour aimer le livre car le handicap diagnostiqué par Roland Barthes -« ce coureur souffre d'une grosse infirmité : il pense »- se révèle un avantage quand le sportif devient un écrivain.

Roger Dupuy, « la Bretagne sous la Révolution et l'Empire, 1789-1815 », Ouest-France Université, 356 pp

Il s'en passe des choses à cette époque. Roger Dupuy les expose sans jamais lasser le lecteur. Bien sûr Rennes -et son Collège- sont présents. L'année de la création du Lycée (1802), le cours de l'histoire aurait pu être modifié : Moreau et Bernadotte devaient lancer un mouvement insurrectionnel à partir de Rennes. Vous trouverez donc les détails de ce que l'on appela la « conspiration des pots de beurre ».

Pascal Ory, « L'histoire culturelle », PUF, coll Que sais-je ? 128 pp

L'histoire culturelle ? On en parle ... Mais de quoi est-il question ? Pascal Ory avec de très nombreux exemples à l'appui, la définit comme une histoire sociale des représentations.

Publications . Publications

Publication de L'ESPACE DES SCIENCES

en collaboration avec
L'AMELYCOR

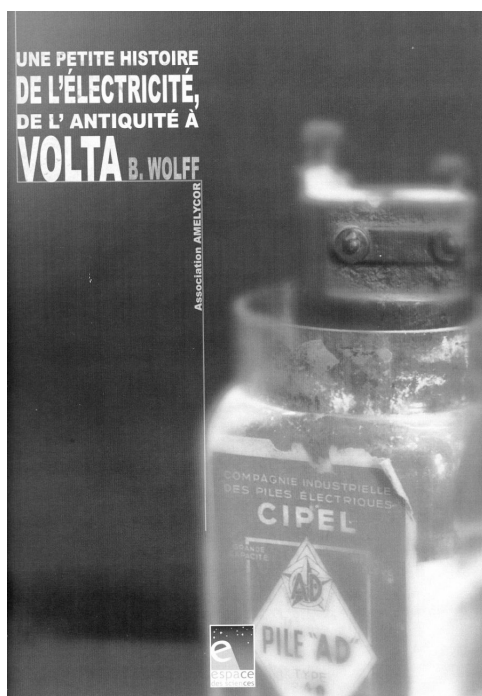
C'est tout neuf !

L'Espace des sciences vient de publier en supplément au numéro 214 de sa revue « Science-Ouest », un cahier illustré en couleur, de 44 pages, rédigé par Bertrand Wolff. Cet ouvrage reprend, en l'approfondissant, le contenu des conférences données au lycée en liaison avec l'exposition des Arts et Métiers : « Volt(a) de l'étincelle à la pile » (9-2003 / 2-2004) Introduction par E. Drye, commissaire de l'exposition.

Jean-Noël Cloarec a fait bénéficier l'entreprise de ses talents de coordinateur, d'éditeur et de photographe.

Prix 10 €

Tirage limité. Attention ne tardez pas !

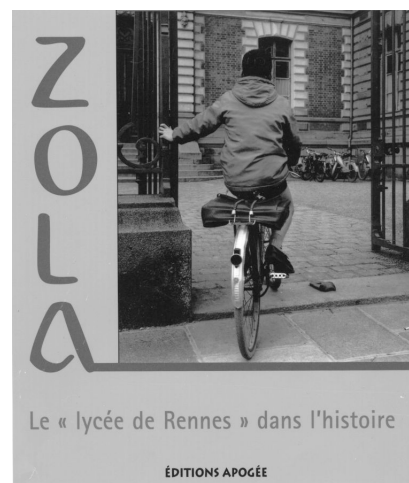


PUBLICATIONS D'AMELYCOR

- **Le livre** : *Zola, le « lycée de Rennes » dans l'histoire*. Il est toujours disponible dans les librairies (Le Failler, Forum...) ou auprès d'Amélycor au prix de **15 €**.
- **Les films** : *Michèle* et *Mon lycée aux rayons X* (productions primées du caméra-club 65-67) viennent d'être **réédités**. Contacter l'Amélycor.

Vidéo (PAL) : prix **20 €**

DVD : prix **40 €**



Agenda

- **Conférences**

Voir la liste pour le 1^o semestre : p 11

- **Assemblée Générale**

Mardi 9 Novembre 2004

18 h - Salle de conférence

- N'oubliez pas de venir.

- A défaut, pensez à envoyer un pouvoir.

La période des vacances a mis en sommeil un certain nombre des activités de l'Amélycor.

Mais la trésorière,
dont le compte financier s'arrête en juillet,
avec diligence veillait sur nos finances.
Elle fait le point

« L'année des livres »

Aujourd'hui, je n'ai pas encore peaufiné la présentation du compte financier qui sera présenté à l'assemblée générale mardi 9 novembre.

Je ne peux même pas dire que j'ai refermé le livre de comptes puisque cette année il s'est vu chassé par Monsieur Excel.

On ne ferme pas Monsieur Excel. On le quitte.

Les temps changent !

Malgré tout, nous sommes en octobre 2004 et l'exercice est clos. Parlons donc « chiffres » :

Pour ne pas être en reste avec 2002-2003, l'*année des films*, 2003-2004 restera comme l'*année des livres*.

Tiens : une nouvelle rubrique : « *remboursement de prêt* » : 9 842 €

Nous avons emprunté sans rien vous dire ? Les danseuses des membres du bureau sont-elles si chères ?

Après les 17 256 € de charges de personnel de l'année dernière, avons-nous encore innové en espérant nous en mettre plein les poches ?

D'un autre côté, si nous avons emprunté, nous remboursons, donc nous sommes honnêtes. La morale est sauve de ce point de vue.

Après l'opération *Films* que nous avons entièrement financée, nos comptes étaient dans le rouge. Et voilà que nous publions un livre qui lui coûte 11 650 € !

Vous voyez bien qu'on est fou !

Certains fous, dont je tairai le nom car ils tiennent à rester anonymes, ont mis la main à la poche et ces avances de trésorerie ont permis de payer l'éditeur.

Au fur et à mesure des recettes, nous remboursons nos mécènes.

Quelles recettes ?

D'un côté : **les subventions** :

3 500 € : Conseil Général

2 000 € : Ville de Rennes

1 000 € : Conseil Régional.

D'un autre côté, **les ventes** :

4 695 €

soit 313 livres

Pris comme cela, à la volée, sans la chronologie pointilleuse des comptes, cela peut vous paraître curieux.

Soyez rassurés, Claude Coignat, notre « commissaire aux comptes » veille. Déjà le 24 novembre 2003, il nous mettait en garde devant « *l'écart important entre le montant des achats et celui des ventes* »

Comme il est futé, il supposait, à juste titre, que « *tous les films et les livres n'avaient pas été vendus* ». Ben dame !

Si tous les livres ne sont pas vendus aujourd'hui, le stock de cassettes s'est épuisé et nous en avons fait refaire cette année. 478 € qui s'ajoutent aux 6 381 € des dépenses engagées pour la restauration des films du Caméra club.

A ce jour, nous avons encaissé 3 030 € pour les DVD et cassettes.

Cette « opération » si riche en plaisir, en échanges de souvenirs, en rencontres, ne nous a pas mis sur la paille.

Un déficit de 3 831 €, mais beaucoup de sympathisants et quelques nouveaux adhérents. Les sympathisants, c'est tout aussi sympa que les adhérents. Par contre, c'est moins rentable.

Et si je retournais à la liste des adhérents et son rythme de trésorerie de : +15 € +15 € +15 € ?

Et si vous, de votre côté, vous alliez de ce pas, non « *penser à adhérer* », ce qui n'est pas répréhensible en soi, mais adhérer ?

Tout serait parfait : plus de dettes et les *milliards d'idées* de dépenses que certains gèlent avec regret pourraient devenir des ...
projets!

Annette Berzay



Cliché Jean-Noël Cloarec

SOMMAIRE

EDITORIAL	p 1
LECTURES FRUCTUEUSES	
• Souvenons-nous	p 2
• Ah ! ce théâtre !	p 3-4
CONFERENCES	
• L'aventure de l'Encyclopédie (dossier)	p 5- 8
• « On aurait pu se perdre » (compte-rendu)	p 9-10
• Jeudis de l'Amélycor (programme 1 ^{er} semestre)	p 11
LA RECREATION	p 12
BREVES NOUVELLES D'ICI ET D'AILLEURS	
• Le maintien du Collège	p 13-14
NOS LECTEURS NOUS ECRIVENT	p 15-16
NOS CONFERENCIERS PUBLIENT	p 17
PUBLICATIONS / PUBLICITE	p 18
ACTIVITES DE L'AMELYCOR	
• « l'année des livres » (trésorerie)	p 19
SOMMAIRE	p 20

BULLETIN D'ADHESION

L'adhésion vous permet non seulement de soutenir et de faire vivre l'Amélycor mais aussi de recevoir l'ECHO DES COLONNES et d'être informé des dates des différentes activités de l'association.

NOM..... Prénom.....

Profession.....

Adresse.....

.....

Numéro de téléphone.....

Courriel @.....



TRESORIER AMELYCOR
Cité scolaire Emile Zola
Avenue Janvier B.P. 90607
35006 RENNES-CEDEX

• désire adhérer à l'AMELYCOR pour
l'année scolaire **2004 - 2005**

• ci-joint, un chèque de **15 €**

Le.....

Signature